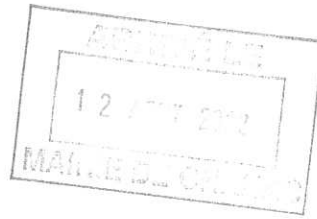




**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Service émetteur : Direction
Affaire suivie par : Thérèse Fajardo
Courriel : Therese.fajardo@ars.sante.fr
Téléphone : 04 66 49 40 65 / 07 63 93 80 19
Réf. : D-DD48-22-08-08-09227
Date : 08/08/2022

Monsieur le maire
Mairie de Chanac
Place de la Bascule
48230 Chanac

Objet : révision allégée n°1 du PLU de Chanac

Monsieur le maire

Par courrier en date du 28 juillet 2022 vous m'avez invité à participer à une réunion qui se tiendra le 13 septembre 2022 à la mairie, concernant l'examen de la révision allégée numéro 1 du PLU de votre commune.

Après examen du projet je vous informe du fait que l'ARS n'a pas de remarque à formuler sur ce projet.

En vous demandant de m'excuser pour la réunion du 13 septembre prochain, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Pour le Directeur Général de
l'Agence Régionale de Santé et par
délégation,
Le directeur de la délégation
départementale de la Lozère,

Mathieu PARDELL